



Petites Cités de Caractère®

petitescitesdecaracterefrance@gmail.com



Droits Culturels et
participation citoyenne

Un travail conduit depuis trois ans

- ⇒ **Dans le cadre d'un plan d'action national**
- ⇒ **Dans le cadre d'une expérimentation en région Nouvelle Aquitaine**
- ⇒ **En lien avec des dynamiques ou des actions dans les territoires (Bretagne, Pays de la Loire, Cantal, ...)**



Petites Cités
de Caractère

Les Droits Culturels, qu'est ce que c'est ?

Les textes cadres

En 2001, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle a réaffirmé l'ambition internationale en faveur de politiques culturelles respectueuses des droits culturels des personnes.

En 2005, deux textes fondamentaux sont rédigés :

- la convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles,
- la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (la Convention de Faro).

Ces deux textes majeurs vont être prolongés en Europe par deux déclarations

- la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007,
- La Déclaration de Namur sur le patrimoine culturel de 2015.

Les principes fondamentaux des droits culturels

Chacun doit pouvoir être libre de s'exprimer notamment sous une forme artistique, libre de choisir ses pratiques culturelles, libre de ses identifications culturelles et du sens qu'il donne à son mode de vie, et d'en changer à son gré.

Chaque personne doit, en effet, veiller à ce que sa liberté culturelle soit une ressource pour le progrès de l'humanité.

« Participer à la vie culturelle » ; pouvoir accéder à une plus grande liberté d'agir, sur le plan artistique évidemment, mais aussi en terme de libertés d'identifications culturelles.

Des préceptes repris dans les lois françaises

Ainsi, l'article 103 de la loi Notre, définissant la responsabilité en matière culturelle, note que ***«La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005»***.

Et la loi ICAP, dans son article 3, déclare que ***« L'Etat, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que leurs établissements publics définissent et mettent en œuvre, dans le respect des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, une politique de service public construite en concertation avec les acteurs de la création artistique »***.



Petites Cités
de Caractère

**Les droits culturels et la
participation citoyenne pour
prolonger la volonté de faire de
l'usager un acteur du projet
patrimonial dans les PCC**

Aux origines des PCC

- Depuis quarante ans, quelques vertus cardinales :
 - Ne pas opposer patrimoine et progrès,
 - Partir du patrimoine, de la cité, de l'histoire, pour construire l'avenir,
 - Associer le plus grand nombre pour que le projet soit global et partagé.

Une approche du patrimoine qui anticipe les Droits Culturels

- Ne pas proposer de solution, proposer une méthode, et mobiliser des passeurs pour encourager et favoriser l'expression du projet à partir de la culture
- Dans chaque cité, définir et mettre en œuvre une politique patrimoniale s'appuyant sur des outils qui encouragent
 - la participation citoyenne,
 - l'approche globale et transversale (pour tous et par tous),
 - l'expérimentation de nouveaux modèles économiques (et notamment de nouveaux modèles touristiques)
 - l'animation de communauté de vie autour d'un bien patrimonial commun et partagé.
- Un premier intérêt pour les droits culturels autour de questions récurrentes sur le lien entre la cité, l'habitant, le visiteur : Comment rendre l'habitant acteur de son projet patrimonial ? Comment lier le patrimoine matériel et les patrimoines immatériels pour une approche globale de la découverte de la cité ?

Les droits culturels pour aller vers un projet inclusif à trois dimensions

L'élu gestionnaire de la
cité



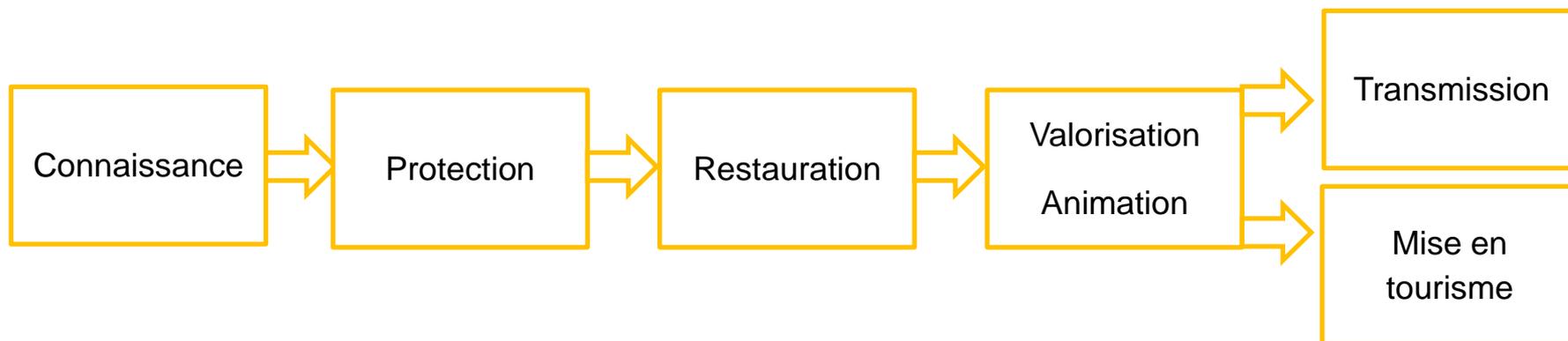
Les experts du
patrimoine

Les habitants et
usagers



Les droits culturels pour aller vers un projet inclusif à trois dimensions

Reprendre les fondamentaux d'une « chaîne patrimoniale » ...



En ne partant plus de l'objet patrimonial mais de l'individu.

Les droits culturels pour aller vers un projet inclusif à trois dimensions

Connaissance

Illustrer par des exemples
issus du réseau, la dernière
étape de notre plan d'action

Entendre les personnes – Recueillir la parole	Inventaire participatif à Montfort sur Meu
Mon patrimoine ? – ce qui fait sens	Bécherel , réalisation d'une AVAP interrogeant les habitants dès la définition même de ce qui fait patrimoine, retranscrivant cette parole dans le règlement
Appréhender tous les patrimoines – un patrimoine pluriel	Aubigné sur Layon et la musique, un patrimoine immatériel très fort dans une petite commune viticole,
Se nourrir des regards extérieurs – les révélateurs extérieurs	Se nourrir de tous les regards, y compris des néo habitants ou des primovisiteurs, des artistes
Préparer le patrimoine de demain	Cormicy, cité de la reconstruction, qui a découvert qu'elle avait du patrimoine dans le cadre de sa démarche PCC

Les droits culturels pour aller vers un projet inclusif à trois dimensions

Protection

Restauration

<p>Trouver le champ du « faire ensemble » » - Concevoir le bien commun</p>	<p>Les ateliers « Révélation » en PCC NA : commencer par une réflexion sur ce qui lie, unit, fait patrimoine, et sur une vision prospective de la cité</p>
<p>Construire avec les personnes - faire ensemble</p>	<p>Chantiers participatifs à Joinville</p>
<p>Construire avec les personnes - Connecter les envies</p>	<p>Chantiers (d'insertion, internationaux, de jeunes, ...) et Matériauthèque à Vignory</p>
<p>Construire pour les personnes – Définir de nouveaux usages</p>	<p>Les réinvestissements d'édifices patrimoniaux vers de nouveaux usages comme signature des PCC</p>

Les droits culturels pour aller vers un projet inclusif à trois dimensions

Valorisation

Animation

Partager	Fresnay sur Sarthe projet d'expo à partir de ce que possèdent les habitants
Donner vie au patrimoine – Révéler des lieux de vie	Oiron, expo du CMN hors les murs, dans le village, chez l'habitant, création d'un cabinet de curiosités
Valoriser les métiers – Réhabiliter les savoirs faire	Partenariat avec l'INMA, Tréguier et la présentation des métiers aux jEMA
Se rencontrer	L'art dans les Cités, le regard extérieur et la rencontre autour du patrimoine
Faire la fête	On sait faire !

Transmission

Bienvenue dans NOTRE cité	Un circuit de découverte du patrimoine réalisé par des enfants pour des enfants à Murat
Ambassadeurs – Représenter sa ville	Formations « guides habitants » à Parcé-sur-Sarthe
Changer le regard sur le patrimoine – Rénover les regards	La mise en récit de la cité comme première étape d'un projet urbain
Raconter les métiers, le travail Raconter les chantiers	Les rendez vous d'exceptions dans le cadre des JEMA
Transmettre – Livrer les connaissances	Les TAP à Parcé sur Sarthe et Blaison-Gohier Les ateliers scolaires à Villebois-Lavalette



Petites Cités
de Caractère

Les Droits Culturels nous ouvrent la
possibilité de faire un tourisme différent
à partir de notre patrimoine ...

Un champ de possibles immenses ...

... dans les thèmes abordés

- Métiers, savoir faire => le feutre à Mouzon, la cité du livre à Bécherel, les métiers du marais à Coulon, la fabrication de meules à Epernon,
- La gastronomie => l'andouille à Guemené, le fromage d'Ervy, le pommé à Bazouges la Pérouse, le chausson aux pommes de Saint Calais
- Personnages illustres => Renoir à Essoyes, Julien Gracq à Saint Florent le Vieil, Ernest Renan à Tréguier
- Jeux, traditions => la boule de fort à Baugé, la Boulo Pok à Guerlesquin
- Agriculture => les cités de vignoble, l'oignon de Roscoff, le sel de Batz sur mer
- Chants, danses, contes
- Patrimoine naturel

Un champ de possibles immenses ...

... et dans les « passeurs » :

- Les manifestations, fêtes,
- Les foires et marchés,
- Les parcours de découverte thématiques,
- Les ambassadeurs
- Les visites animées,
- Les musées immersifs,
- Les hébergements atypiques,
- Les restaurants thématiques,
- Les ateliers découvertes de savoir-faire,
- Les parcours de visite « en autonomie » avec réalité augmentée,
- Les mises en lumière artistiques,
- Les accueils personnalisés dans les offices de tourisme...



Petites Cités
de Caractère

... et ainsi affirmer notre propre
modèle touristique :

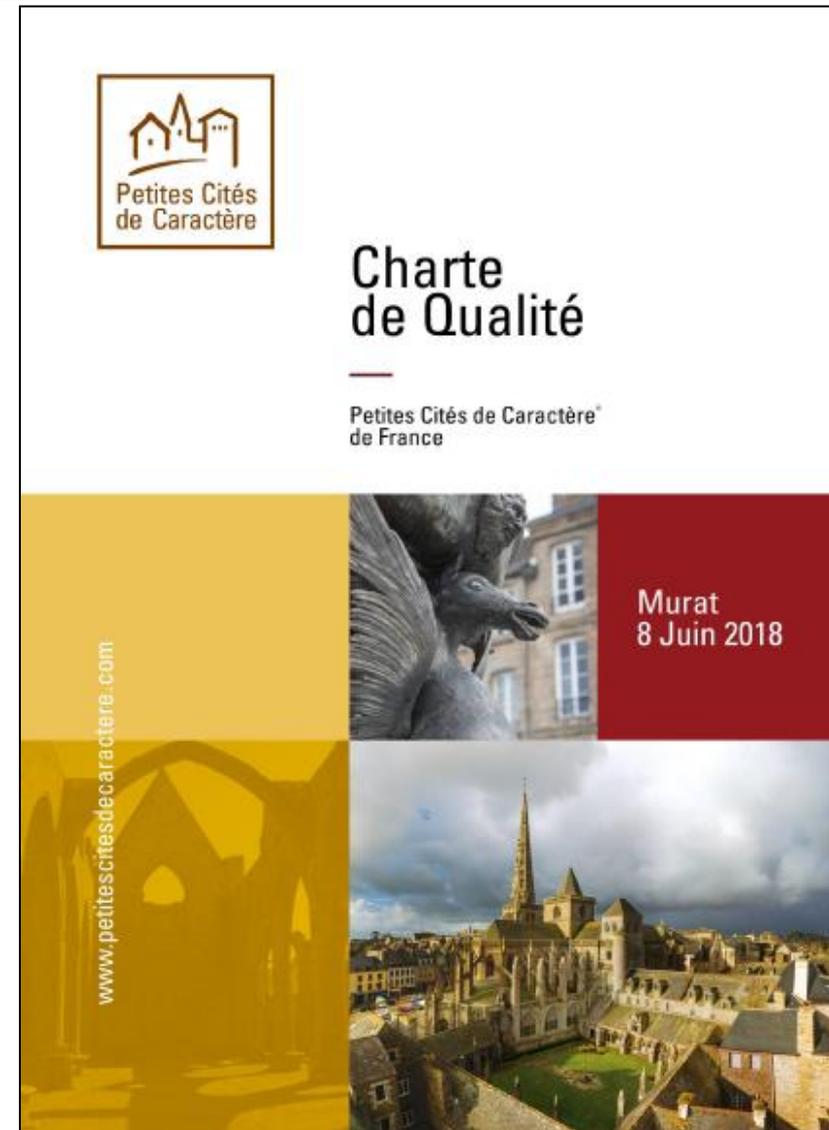
une visite d'une PCC, c'est la
rencontre avec une cité, son histoire,
ses patrimoines, et ses habitants
C'est un patrimoine authentique,
vivant, et vécu



Petites Cités
de Caractère

Une nouvelle charte intégrant l'expression des Droits Culturels

Une nouvelle charte pour les PCC intégrant l'expression des Droits Culturels



« La commune veillera, dans la mise en œuvre de tous ses engagements, à mettre en pratique les principes liés à l'expression des droits culturels et au développement durable »



Plusieurs articles ont été reformulés pour intégrer les Droits Culturels dans la charte des Petites Cités de Caractère

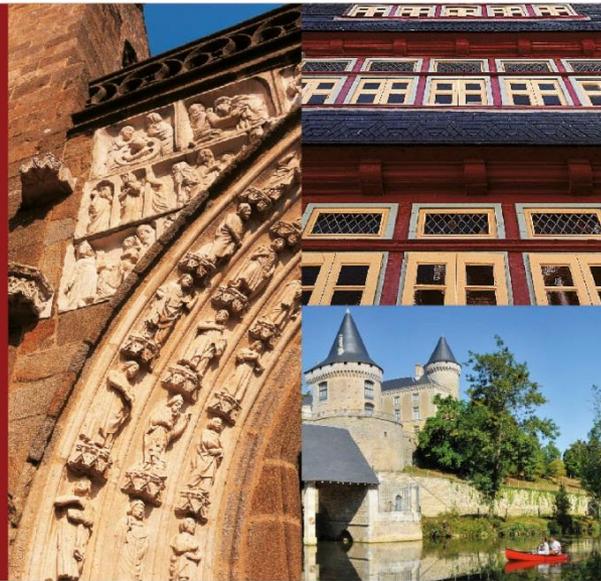
ENGAGEMENTS

Entretien et valorisation du bâti privé

- Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville (débats publics, conseils citoyens, consultations citoyennes, participation dans les choix d'aménagement, inventaires participatifs,...),
- Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site (ravalements de façades et éléments bâtis, fleurissement...),

Engagement de la commune en faveur de l'animation

- Encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées par le biais d'outils de médiation et de participation citoyenne,



Siège de l'Association :

1 rue Raoul Ponchon

CS 46938 - 35069 Rennes Cedex

Tél. : 06 77 03 13 61

petitescitesdecaracterefrance@gmail.com